



le 07 janvier 2019

# Les actualités métropolitaines

Bulletin du syndicat CGT du personnel de TOURS METROPOLE

\*\*\*\*\* **BONNE ANNEE 2019** \*\*\*\*\*

L'ensemble des représentants de la CGT Tours Métropole vous présente leurs meilleurs vœux. Cette année 2019 est déjà riche en revendications face aux attaques patronales et gouvernementales. La preuve en est du contexte actuel où le mouvement populaire des « Gilets Jaunes » montre que nous souhaitons, entre autre, plus de justice sociale ; un salaire qui nous permette de vivre dignement. La CGT a soutenu la mobilisation, notamment en déposant un préavis de grève jusqu'au 31 décembre 2018 permettant, à nombre d'entre nous, de rejoindre les contestataires.

En parallèle, les fonctionnaires sont toujours les cibles du gouvernement et avec les réformes à venir sur le régime de la sécurité sociale et les régimes des retraites, les combats sont loin d'être terminés.

## L'ANNEE 2019 SERA CE QUE L'ON EN FERA !

Nous vous remercions de nous avoir renouveler votre confiance pour les 4 années qui viennent et d'avoir placé la CGT première force syndicale de TMVL et seule à progresser en nombre de voix avec 38% des votes exprimés.

Mais avec seulement 49,8% de participation, nous pouvons regretter le choix de l'Autorité de TMVL du vote par correspondance qui nous l'impose comme seul moyen efficace qu'ils peuvent mettre à disposition des agents métropolitains, pas question de généraliser le vote à l'urne. Nous ne manquerons pas de leur rappeler la grande efficacité de ce scrutin pour les prochaines élections nationales.

**En donnant à la CGT un siège supplémentaire au Comité technique (3 sièges sur 8), vous vous donnez les moyens de défendre vos revendications jusqu'au bout !**

Pour rappel, tout agent métropolitain, même non syndiqué, a le droit de participer, sur l'année, à 12 heures d'informations syndicales, ce qu'on appelle les HIS, cumulables jusqu'à 3 heures en une fois.

Tout agent métropolitain bénéficie d'un droit à 12 jours par an de formation syndicale, ces formations valident des points pour les avancements de grade et promotions internes.

Nous avons fini l'année 2018 avec la mise en place, par la Direction de TMVL, du nouveau régime indemnitaire IFSE. Vos représentants CGT ont toujours voté contre car il n'y a aucune harmonisation.

Dans un même groupe de fonction, un même emploi-type, une même direction, une même unité de travail et à missions égales, les montants de l'IFSE peuvent différer de plusieurs centaines d'euros.

Pour dénoncer l'incohérence du système, si vous aussi avez constaté une différence de traitement injuste, nous mettons à votre disposition un courrier type, pour saisir la CAP du Centre de Gestion de Gestion auquel TMVL est affilié, à télécharger sur [l'Intranet « Mes Espaces » rubrique Expression syndicale – CGT – CGT Tours Métropole Val de Loire – IFSE : saisir la CAP.](#)

Si vous n'avez pas accès à l'intranet, contactez-nous au 06 48 22 07 09.